

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 13 SEPTEMBRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE
Général de division, député sortant.

A MM. LES ÉLECTEURS De l'arrondissement de Saumur.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

En 1876 et 1877, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour votre représentant à la Chambre des députés ; en 1885, lorsque le département m'a élu au scrutin de liste, j'ai obtenu, de même que mes collègues, plus de quatre mille voix de majorité dans l'arrondissement de Saumur. Ces témoignages répétés d'estime et de sympathie m'encouragent à solliciter de vous un nouveau mandat.

Mes convictions vous sont connues de longue date. Resté fidèle à mon passé, j'appelle de tous mes vœux le moment où la nation, librement consultée, pourra choisir entre les régimes divers que lui offre son histoire, et, quand elle aura prononcé, je m'inclinerai respectueusement devant son verdict.

Cette solution si simple, si claire, si loyale, finira, soyez-en sûrs, par être acceptée des esprits les plus prévenus. Mais aujourd'hui, Messieurs, nous avons un but immédiat à poursuivre, une tâche préalable à remplir : il s'agit de mettre fin au système de corruption, de fraude et de violence qui pèse sur nous.

Les coteries sans scrupules auxquelles le malheur des temps a livré la direction de l'Etat ne se sont pas contentées d'opprimer les consciences, d'épuiser nos ressources financières, de décimer la Magistrature, de désorganiser l'Administration ; il ne leur a pas suffi d'entreprendre l'occupation du Tonkin, cette plaie toujours ouverte et toujours saignante ; elles ont failli à leurs promesses, renié leurs principes, foulé aux pieds les doctrines qu'elles avaient pompeusement affichées. Leur égoïsme a toléré dans les mœurs publiques une vénalité qui s'est révélée par d'inoubliables scandales, et maintenant qu'après tant de fautes et d'iniquités, elles sentent approcher l'heure de la justice, vous les voyez s'insurger contre notre maître à tous, le Suffrage universel.

Nespérant plus sa confiance, des gouvernants discrédités veulent se

perpétuer malgré lui. Ils se flattent encore de le surprendre et de le contraindre. De là ces lois d'expédient, ces odieuses persécutions, ces basses vengeances : le changement du mode de scrutin, l'interdiction des candidatures multiples, les arrestations illégales, les révocations imméritées, les embûches policières, l'espionnage élevé à la hauteur d'un devoir civique ; de là ce procès intenté au Général Boulanger, coupable seulement d'être populaire et d'avoir personnifié dans les luttes électorales le mécontentement du Pays.

Quoi que fassent l'Opportunisme et les radicaux à sa suite, ils échoueront, Messieurs. On peut frapper un homme, on n'arrête pas le légitime ressentiment d'un peuple. La France relèvera le défi ; elle répondra par ses votes aux attentats dont nous sommes témoins ; elle montrera le 22 Septembre qu'elle ne se laisse ni terroriser ni tromper. Mais, s'il est une circonscription réfractaire entre toutes à la pression et aux menaces, s'il en est une sur laquelle l'intimidation ne puisse avoir prise, c'est l'arrondissement de Saumur, vieille terre libérale et de vraie démocratie, où chacun a au cœur l'indépendance, l'énergie, la fierté du citoyen. Aussi, est-ce avec la certitude d'être écouté que je viens, Messieurs, vous demander votre concours pour la délivrance de la Patrie. Dans les circonstances présentes, alors que nos droits, notre sûreté, notre honneur sont en péril, il ne saurait être question de nuances d'opinion ni de préférences personnelles. Les mêmes idées de salut doivent, comme l'ont fait les mêmes répulsions, grouper les honnêtes gens, sans distinction de parti, et ces idées, il est facile de les formuler en quelques mots :

- La paix au dehors ;
 - L'ordre, la lumière, la sincérité, la probité dans la gestion de nos affaires intérieures ;
 - Plus de Ministres abusant de leurs fonctions ;
 - Plus de Législateurs trafiquant de leur mandat ;
 - Plus de budgets fictifs votés par des majorités complaisantes et se soldant par un déficit annuel de six cents millions ;
 - Plus de corps politiques érigés en tribunaux et jugeant au gré de leurs passions et de leurs rancunes ;
 - Réalisation des économies et des réformes urgentes que les membres de la Droite ont maintes fois proposées ;
 - Révision des lois constitutionnelles en vue d'une restriction de l'omnipotence parlementaire et d'une séparation plus exacte des pouvoirs ;
 - Etablissement d'une autorité forte, équitable, réparatrice, qui protège impartialement tous les intérêts, assure la sécurité au travail, et rende possible un jour, dans une société raffermie, l'exercice plein et entier de la Souveraineté Nationale.
- Voilà mon programme, Messieurs. C'était celui des Conservateurs à la dernière Chambre des députés ; j'ai la persuasion que c'est également le vôtre. A vous de dire si vous me trouvez

digne de contribuer à le soutenir dans la prochaine assemblée.

Agréez, Messieurs et chers Concitoyens, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Eugène BERGER,
Député sortant.

SAGES CONSEILS

L'honorable président du comité conservateur de la Seine, M. Ferdinand Duval, vient d'adresser aux électeurs Parisiens, au nom du comité, un manifeste plein d'excellents et pratiques conseils qui, bien que plus spécialement applicables aux élections parisiennes, pourraient être fructueusement médités et suivis dans beaucoup de départements. Nous en détachons ces quelques passages :

« La majorité de la Chambre élue en 1885, a méconnu vos droits, violé vos libertés les plus chères, blessé vos consciences, compromis vos intérêts. Par sa mauvaise gestion financière, elle a accru les charges des contribuables et appauvri le pays. Pour satisfaire ses passions et ses intérêts de parti, elle a porté la main sur tous les grands services publics. Elle a usurpé tous les pouvoirs et s'est montrée incapable de gouverner.

« Si elle revenait, ce serait pour continuer son œuvre de désorganisation et de violence. Opportunistes et radicaux sont d'accord pour le déclarer, et c'est seulement d'une majorité nouvelle que vous pouvez attendre une politique d'apaisement, la fin des expédients financiers, les mesures réparatrices qui amèneront le retour de la confiance et la reprise du travail.

« Vous ne sauriez donc vous désintéresser de la lutte électorale. Soyez à votre poste dès le premier tour de scrutin. Restez fidèles à vos principes, aux traditions qui sont l'honneur d'un grand parti politique comme le nôtre. Partout où se présente un candidat conservateur, soyez unis pour assurer son succès. Ne perdez pas vos votes. L'importance des intérêts qui sont en jeu ne permet aux électeurs ni défaillance, ni fantaisies.

« Dans les circonscriptions où ne se présentent pas de candidats conservateurs, vous ne serez pas nécessairement condamnés à l'abstention.

« Les républicains écrivaient, il y a quelques jours, dans un de leurs principaux journaux : « Contre un ennemi sans scrupules, tous les alliés sont bons. » Nous ne vous tiendrons jamais un pareil langage ; il y a des noms qu'un conservateur ne saurait écrire sur son bulletin.

« Mais si, dans le collège électoral où vous êtes appelés à voter, à défaut d'un conservateur, vous vous trouvez en présence d'un homme honorable d'une opinion différente de la vôtre, mais s'engageant à respecter les décisions du suffrage universel et à ne pas invalider ses élus, vous n'hésitez pas à lui donner vos voix.

« Qui pourrait vous en blâmer ?
« La majorité qui s'en va affirme que, si elle revient en nombre, elle nous fera assister

de nouveau au spectacle scandaleux des invalidations de parti pris. Qui oserait vous reprocher d'avoir fait ce qui dépendait de vous pour empêcher cette indignité?... »

FINIS !

M. Floquet doit faire d'amères réflexions sur l'inconstance de la faveur populaire. Il en est réduit, dans la circonscription du XI^e arrondissement où il a posé sa candidature, à tenir des réunions secrètes. Lundi, ses amis faisaient annoncer qu'ils tiendraient une réunion au boulevard Voltaire. Puis, tandis que les électeurs se heurtaient à une porte fermée, M. Floquet conférait rue de Crussol avec quelques amis. Il leur disait des choses tristes pour lui. Il me semble, leur avouait-il, en être revenu aux premières années de l'Empire. Nous ne pouvons plus tenir de réunions sans qu'une « bande de coquins » (*sic*) nous réduise au silence par ses clameurs.

Eh vraiment ! il est bien facile d'accuser ceux qui ne vous aiment pas d'être des coquins, mais encore faudrait-il le prouver, M. Floquet ne s'en est pas préoccupé. Le repousser, n'est-ce pas une preuve indéniable d'un esprit détestable. Il le pense du moins et le dit. Où sont donc les si nombreux amis d'autrefois. Je veux bien tenir une réunion publique que a-t-il déclaré, mais à condition qu'elle soit nombreuse. Au moins si ma voix est étouffée pourra-t-il se produire des manifestations de protestations qui compenseront dans une certaine mesure les insultes qu'on me prodigue dans la rue dès qu'on m'aperçoit. Mais les amis auxquels M. Floquet s'adressait ont hoché la tête. Ils ont pensé qu'une réunion publique nombreuse serait plus dangereuse encore qu'une réunion de quelques personnes. Ils ne convoqueront pas les électeurs. Encore M. Floquet n'est-il pas seul dans ce cas. Ses collègues en députation dans le XI^e arrondissement, MM. Brisson et Lockroy n'osent pas même affronter les réunions privées, M. Ranc a fui le VI^e arrondissement, M. Maret le XVII^e, M. Clémenceau le XVIII^e. C'est une débandade générale. Tout ce qu'il y a quatre ans avait encore la faveur populaire, se sent définitivement répudié. Nous parlons de radicaux. Quant aux opportunistes, qui aurait même la pensée de proposer à M. Jules Ferry de paraître dans une réunion publique ?

Tous ces hommes néfastes comprennent que c'en est fini pour eux d'une popularité qu'ils ont pu surprendre par des promesses, qu'ils ont perdu du jour où les électeurs ont compris que ces promesses n'étaient que des mensonges. Ils se cachent de l'électeur, n'osent plus affronter même ses regards et préparent par l'humiliation à l'effondrement qu'ils voient inévitable. Or ceux-là étaient relativement les plus capables dans le parti, que peuvent espérer les autres ? C'est fini des chefs de l'opportunisme et du radicalisme à Paris. Ce sera aussi fini d'eux dans les départements.

ERNEST BAUDOIN.

Les étonnements de M. Thévenet

M. Thévenet et ses amis s'étonnent de ce que les membres de l'épiscopat aient répondu un peu vertement à la circulaire qu'il leur a adressée comme ministre des cultes.

Cet étonnement est d'ailleurs assez naturel.

Les gens mal élevés sont toujours surpris quand, ayant commis une grossière maladresse, on leur répond comme ils le méritent.

Le procès de la Haute Cour nous a prouvé que M. Thévenet était un de ces avocats retors qui réussissent à trouver des crimes là où il n'y a pas même une simple peccadille; mais qui dit retors ne dit pas intelligent.

Il y a dans la démocratie régnante des hommes qui, tout en étant passionnés pour des idées fausses, savent pourtant ne pas sortir des convenances gouvernementales.

Nous avons lu d'autres circulaires des collègues de M. Thévenet, et, si nous n'en pouvons approuver l'esprit, nous constatons que les termes en sont au moins polis et courtois.

Au ministère des cultes surtout, avant M. Thévenet, la politesse était de tradition.

Si ce Monsieur, sans éducation, avait daigné consulter ses chefs de service qui ont probablement plus de tact que lui, jamais il n'aurait écrit la circulaire qu'il a envoyée aux évêques de France.

On lui aurait dit: — Monsieur le ministre, il est d'usage ici, même quand on parle à des prélats de l'Eglise catholique, de ne pas sortir des traditions d'urbanité qui ont toujours été en honneur sous vos prédécesseurs. »

Peut-être, ainsi averti avec beaucoup de précautions dans la forme, — car il n'y a pas d'animaux plus ombrageux et plus susceptibles que certains hommes d'Etat brutalement improvisés, — peut-être M. Thévenet aurait-il compris que le gouvernement qu'il représente n'avait rien à perdre en faisant preuve de politesse.

Mais M. Thévenet a été sans doute trop grisé par sa facile victoire contre les prétendus conspirateurs Boulanger et Rochefort, et il a cru pouvoir parler aux évêques comme il n'oserait pas parler, c'est probable, aux domestiques que nous lui payons sur le budget.

Les évêques ont vivement répondu à ce brutal.

Ils n'ont pas seulement fait leur devoir d'évêques, ils ont fait leur devoir de Français.

Certaines feuilles républicaines croient savoir que le ministre Thévenet a été blâmé par la majorité de ses collègues des termes de sa circulaire aux évêques. Passe encore pour l'esprit: il convient, paraît-il, aux opportunistes qui détiennent le pouvoir; mais l'expression en a été trouvée par trop cynique.

Au reste, M. Thévenet avait commis la faute de ne pas soumettre préalablement sa circulaire à l'approbation du Conseil.

M. Thévenet, bouc émissaire du gouvernement, a subi devant la Chambre de tels camoufflets qu'un désaveu de plus ou de moins de ses collègues ministériels lui importe peu. Le garde des sceaux avalera toutes les conleuvres: la joie inespérée de posséder un portefeuille lui donnera la force d'avaler le calice jusqu'à la lie!

Conclusion de ce désaveu: le gouvernement a renoncé à tout projet de déférer comme d'abus l'évêque de Séz et les autres prélats qui ont remis M. Thévenet à sa place aux applaudissements de toute la France honnête, qui croit et qui attend avec impatience le jour où elle sera délivrée des hommes qui ont mis la main sur le pouvoir!

INFORMATIONS

M. de Freycinet, ministre de la guerre, est parti hier matin pour Nancy. Son absence sera de très courte durée.

LES DÉLATEURS

La Lanterne continue son métier de mouchar.

« Est-il vrai, dit-elle, que M. de Freycinet, ministre de la Guerre, cédant aux instances du général Thomassin, vient de faire entrer dans son état-major général le capitaine de Broglie, fils du ministre du Seize-Mai? »

L'armée n'étant plus à l'abri de la politique, attendons-nous à voir M. de Freycinet sévir. Sous la troisième République, on considère comme un crime de porter un nom historique.

On assure positivement que le gouvernement italien est décidé à dissoudre la Chambre et à convoquer les électeurs pour le mois d'octobre prochain.

M. Crispi, sentant sa popularité menacée et craignant que le mouvement contre sa politique ne fasse que s'accroître, a voulu brusquer la situation en faisant appel immédiatement au pays.

Le Moniteur de Rome annonce que le Tsar a les preuves qu'un gouvernement faisant partie de la triple alliance conspire contre lui jusque dans sa famille.

La rupture entre la Russie et l'Allemagne serait proche.

Le produit du concert donné mardi, à Bruxelles, par la musique de la garde républicaine a été de 11,418 fr.

Au banquet qui a eu lieu le soir, M. Bourée, ministre de France, a rappelé qu'après 1830 les Français sont venus au secours d'Anvers, comme ils y étaient venus avec Lazare Carnot, et qu'aujourd'hui encore ce sont eux qui sont accourus les premiers.

Puis, aux applaudissements de tous les assistants, M. Bourée, au nom du roi Léopold, a remis à M. Wettge, chef de la musique de la garde républicaine, la croix de l'ordre Léopold. Un sous-officier des carabiniers, le major Debaux, a offert à M. Wettge un bouquet avec les félicitations de tous, aux cris répétés de: Vive la France!

MORT DU PRINCE DE MONACO

Le prince de Monaco est mort mardi soir, à neuf heures, au château de Marchais, près de Villers-Cotterets (Aisne).

Le prince Charles III, né en 1818, avait succédé à son père, Florestan I^{er}, en 1856.

L'acte le plus important de son règne est le décret rendu par lui à Monaco, le 8 février 1868, et par lequel tous les impôts furent abolis, non compris ceux de la roulette et du trente et quarante. Il avait épousé, en 1846, la princesse Antoinette Ghislen, comtesse de Mérode, morte le 11 février 1864.

Le prince héritier est son fils, Albert-Honoré-Charles, duc de Valentinois, né le 13 novembre 1848, qui doit épouser prochainement la duchesse de Richelieu.

On sait que le prince qui vient de mourir, était aveugle depuis une dizaine d'années.

On lit dans la Gazette de France :

« On remarque la baisse très marquée qui se produit sur le 5 0/0 italien. Nous avons suffisamment averti nos lecteurs pour qu'ils aient pris leurs précautions, en vendant à temps leurs titres, si, par hasard, ils en avaient. »

UNE CONSTATATION

On lit dans la Justice, journal républicain radical :

« Vous souvenez-vous de cette émouvante séance de l'Assemblée nationale où M. de Goulard, alors ministre des finances, vint annoncer aux représentants du peuple que le dernier paiement de la rançon de guerre était prêt, que la deuxième moitié du cinquième milliard allait partir pour Berlin, et que dans quelques heures le dernier soldat de l'occupation prussienne allait franchir la frontière. Toute l'Assemblée se leva et applaudit trois fois cet héroïque pays de France, qui venait par ses efforts, par ses sacrifices, de libérer le territoire. En moins de trois années, tout ce qu'on pouvait réparer du désastre avait été réparé... »

« Ces années, 1871-72-73, sont une des plus belles pages de notre histoire de France. »

Nous nous bornerons à faire remarquer que, pendant les années 1871, 1872 et 1873, la direction des affaires publiques était exclusivement entre les mains des conservateurs. Le journal radical reconnaît que cette période fut une des plus belles pages de notre histoire. Ce

est pas nous qui contesterons la justesse de cette appréciation.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

On nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur de l'Écho Saumurois

Il a été question dans votre journal du projet d'une association dite des combattants de 1870-71.

Au double titre de volontaire pendant cette campagne désastreuse et de combattant réel, j'ai toute qualité pour apprécier cette idée.

Je considère ce projet comme inutile autant qu'inopportun, car j'estime qu'au lieu de chercher à raviver bruyamment les tristes souvenirs d'une aussi douloureuse époque, nous ne devons au contraire nous la rappeler que pour y puiser ce grave enseignement qu'il nous faut travailler en silence et sans relâche à former une jeunesse forte, énergique et chrétienne, prête à tous les sacrifices au cas où la France devrait encore faire appel à ses enfants pour la défendre.

UN OFFICIER EN RETRAITE.

ACCIDENT

Hier soir, un chef de train de l'Etat est tombé de son wagon au moment où le train allait s'engager sous le tunnel du Jagueneau. L'alarme ayant été donnée immédiatement, toutes les précautions furent prises afin d'éviter un malheur, et, sitôt l'arrêt du train, on se porta au secours du malheureux employé qui, dans sa chute, s'était fracturé la tête et luxé l'épaule.

Les premiers soins lui ont été donnés chez M. Ponneau.

Il a été transporté à 6 heures 1/2 à l'hospice. Le médecin a constaté que l'état du blessé, quoique grave, ne présentait pas de danger sérieux.

Cet infortuné, âgé d'une quarantaine d'années, est marié et père de six enfants.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Classement par ordre de mérite des sous-officiers de cavalerie admis, à la suite du concours de cette année, à suivre les cours des élèves-officiers de l'École d'application de cavalerie en 1889-1890 :

1 Robitaille. — 2 Bangy. — 3 Pauly. — 4 De Gouvion Saint-Cyr. — 5 Anzou. — 6 Labitte. — 7 Le Danois. — 8 Charton. — 9 Lepage. — 10 De Lobit de Monval. — 11 Beandevin. — 12 De Girard de la Chaise. — 13 Bayard de la Vingtrie. — 14 Dreys. — 15 Salles. — 16 De Lauthonye. — 17 Bréart de Boisanger. — 18 De

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

V. — RÊVE ET RÉSURRECTION

(Suite)

Macdowal se recueillit.

— Vous nous avez fuis bien brusquement l'autre jour, fit-il observer; quel qu'en soit le motif, c'est votre secret, et je prétends le respecter: seulement, vous allez me faire un serment, en me répondant comme un honnête homme à un honnête homme.

Il prit la main de Raoul, s'arrêtant et le regardant bien en face.

— Donnez-moi votre parole que vous n'avez rien à vous reprocher, dit-il, rien sur la conscience, rien dont vous puissiez rougir; que vous n'avez commis aucune action contre l'honneur! Jurez-le!

Le jeune homme soutint, sans baisser les yeux, le regard de Macdowal, et, l'air assuré, la voix ferme, l'œil fier :

— Sur mon honneur intact, devant Dieu

qui m'entend, sur la mémoire de mon père mort, sur mon salut éternel, dit-il la main levée vers le ciel, je vous en donne ma parole, je vous le jure!

Il y avait un tel accent de vérité, de noblesse et de franchise dans cette affirmation, que le major ne douta pas.

— C'est bien, déclara-t-il, je vous crois, mon ami... Cela étant, Polly sera bien heureuse et... je vous la donne...

Il reprit sa marche interrompue.

— Savez-vous, dit-il en riant, et après un court silence, savez-vous l'idée bizarre qui m'était venue?

Raoul le regarda, inquiet, et ne répondit pas.

— A force de me creuser le cerveau au sujet de votre disparition inexplicable, je m'étais imaginé... Devinez quoi!

— Comment voulez-vous que je devine? objecta Raoul essayant de sourire.

— Je m'étais imaginé que vous étiez marié! Et il éclata de rire.

— En effet, dit le jeune homme, c'était une idée singulière. Je suis célibataire, grâce à Dieu!

— C'est ce que Polly m'a dit depuis.

— Polly!... Comment le sait-elle?

— Vous nous l'avez appris vous-même, la

première fois que nous nous sommes reconnus, dans l'église de Brou. Je l'avais oublié d'abord, mais je me le rappelle parfaitement à cette heure.

Et le major rit de nouveau, en se frottant les mains.

Retournons maintenant, dit-il, annoncer à ma nièce que tout va bien, et que dans un mois, s'il plaît à Dieu, elle s'appellera madame Merris.

Et Macdowal, sur ce mot, fit demi-tour — sans remarquer, dans son contentement, la pâleur et le trouble qui se peignaient sur le visage de Raoul.

VI. — TIM RENCONTRE UN IVROGNE

Leur retour chez Regneux fut accueilli par une explosion de joie de la part de Polly, de sorte que le major, décidé d'abord à la taquiner en lui déclarant que M. Merris était bel et bien marié, comme il l'avait soupçonné, n'eut pas le courage de jeter une ombre sur le bonheur radieux de sa nièce.

Tout au contraire, sans plus tarder, il l'attira dans un coin et, tout bas, il lui murmura à l'oreille quelque chose qui changea en ivresse la satisfaction de la pétulante jeune fille, inca-

pable de dissimuler ses sentiments et ses impressions. Le même soir, le départ pour Genève fut décidé.

Le lendemain et les jours suivants, Raoul devait prendre les derniers arrangements, relatifs à son habitation de Montracol. Tim Snare lui prêtant son aide, cela marcha rapidement. Toutefois Raoul voulut être seul à effectuer l'emballage de certains objets situés dans l'appartement mystérieux...

Il emporta du reste peu de bagages. Ses meubles et plusieurs caisses furent laissés dans la maisonnette.

Le père Jozet, propriétaire de l'immeuble, à qui le jeune homme ne manqua pas de faire une visite d'adieu, promit d'expédier le tout, plus tard, à l'adresse qu'on voudrait bien lui désigner.

L'excellent fermier de Montracol fut ému jusqu'aux larmes en recevant le dernier embrassement de son locataire, auquel il s'était attaché réellement malgré l'humeur un peu sauvage de ce dernier.

Tout était prêt désormais: il ne restait plus à nos touristes l'ombre de la moindre préoccupation pour l'avenir. Il n'y avait plus qu'à se mettre en route, ce qu'ils firent le jour même.

Combarieu. — 19 Béraud. — 20 de Cassagne de Beaufort de Miramon.

21 Forel. — 22 Constans. — 23 Bondet de la Bernardie. — 24 Aguado. — 25 De Saint-Pern la Tour. — 26 Reynard Lespinasse. — 27 Prévost Sansac de Traversay. — 28 Porcher. — 29 Nicolas. — 30 Le Contoux. — 31 Guerrier de Launay. — 32 Gallois. — 33 Roux Jofrénot de Montlebert. — 34 Garnot. — 35 Adam. — 36 Bidault. — 37 David de Beaufort. — 38 Roux. — 39 De Bourgade. — 40 Audoy.

41 Fresson. — 42 Bresson. — 43 Liotard. — 44 Séatelli. — 45 Aymonin. — 46 Albanel. — 47 Poignant. — 48 Berthelin. — 49 Carré. — 50 Bondet de la Bernardie. — 51 Beynaguet. — 52 de Montzey. — 53 Py. — 54 Waskiewicz. — 55 Poirson. — 56 Nougé. — 57 Quénardel. — 58 Carrère. — 59 Salins. — 60 Riou.

61 Lefeuvre. — 62 Van-Robais. — 63 Rasloin. — 64 De Mollerat du Jeu. — 65 Silvestre de Ferron. — 66 Christophe. — 67 De Joussineau de Tourdonnet. — 68 Delannay. — 69 De Chomereau de Saint-André. — 70 Jaillant. — 71 Réau. — 72 Guet. — 73 Guédon. — 74 Dufaur de Gavardie. — 75 Gérin. — 76 Bichelberger. — 77 Ballot. — 78 De Guirard de Montarnal. — 79 Pontet. — 80 De la Goublaye de Ménéval.

81 Florentin. — 82 Baret. — 83 O'Kerrins. — 84 Beaudesson. — 85 Bernard-Chambinière. — 86 Parran. — 87 Le Gouest. — 88 Lemaire. — 89 De Cardenau de Borda. — 90 De Menthon. — 91 Baynaud. — 92 Maulbon d'Arbaumont. — 93 Devalz. — 94 Lancelot. — 95 Ruellan. — 96 Brassel Jolly de Morey. — 97 Cotton d'Englesqueville. — 98 Brunet. — 99 Boussaton. — 100 Berneval Francheville.

LE NOUVEAU COMMANDANT DE SAUMUR

La cavalerie accueillera bien la permutation qui vient d'être prononcée entre le général Danloux, commandant l'École de Saumur, et le général Jacquemin, commandant la brigade composée du 25^e dragons et du 7^e hussards. Le général Danloux arrivera divisionnaire et il devait passer par un commandement de troupe après ses cinq années de séjour dans une école où il était arrivé colonel. Son successeur restera certainement à Saumur comme général de division, puisqu'il aura sa troisième étoile à la fin de l'année.

Lieutenant-colonel commandant en second l'École de cavalerie, alors dirigée par le général L'Hôte, colonel du 5^e dragons, à Saint-Omer, directeur de la cavalerie sous le ministère Campenon, chef successif des 5^e et 9^e brigades, à Vendôme et à Tours, le général Jacquemin s'est acquis une notoriété méritée. Il sait être homme d'action et homme de caractère, et il vaudra former à la fois des officiers accomplis autant que des cavaliers habiles. Développer à Saumur les qualités équestres autant que les sentiments militaires chez les

On était à la mi-octobre. Le temps continuant de se montrer exceptionnellement doux, il avait été convenu que l'on gagnerait Genève à petites journées et en voiture, suivant l'habitude du major, puis qu'aux premières approches du froid on irait à Nice ou en Italie, par le chemin de fer : moyen de transport que Macdowal n'employait qu'à la dernière extrémité.

Les chemins de fer, affirmait-il, constituent une excellente manière de voyager, pour ne rien voir... et sont surtout recommandables aux aveugles et aux commerçants atteints de myopie. Quant aux artistes, ou aux amis des paysages et de la belle nature, ils ne doivent en user que la nuit... et encore!

Nos cinq personnages quittèrent le logis de Raoul par une splendide après-midi. Le ciel n'avait pas un nuage, pas un brouillard, et le soleil, s'abaissant radieux vers l'horizon occidental, jetait sa lumière à flots sur les feuillages dont quelques-uns commençaient à prendre des tons d'or et de pourpre... Les voyageurs poussèrent un hurrah, et partirent.

Déjà la voiture avait dépassé le hameau des Thinos, situé à droite de la route de Bourg; déjà ils avaient dit un dernier adieu à Cergeon et à Saint-Rémy, qui se montra à un

jeunes générations d'officiers, va être sa double préoccupation.

Particularité assez curieuse, le général Jacquemin est né à l'École qu'il va commander et où il aura en pour prédécesseur son père, officier général, dont les souvenirs ne sont pas perdus à Saumur.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

BATAILLE DES TROIS-MOUTIERS

L'Union de l'Ouest a reçu d'un de ses correspondants les renseignements ci-après sur les opérations qui ont eu lieu aux Trois-Moutiers (Vienne):

Montreuil-Bellay, 41 septembre.
Ce matin à 6 heures, la 18^e division cantonnée à Montreuil-Bellay a pris les armes, et s'est mise en marche vers Loudun dans l'ordre suivant : à 3 kilomètres en avant, les hussards, fouillant et explorant au loin; en avant-garde, le 32^e de ligne avec le général Lamiroux; puis, l'artillerie divisionnaire, le 66^e, les chasseurs à pied, la 36^e brigade (77^e et 435^e) réduite à 5 bataillons par suite du départ d'un bataillon du 135^e. La colonne occupait une longueur de plus de huit kilomètres. Le but de l'opération était de gagner Loudun et de s'emparer de la voie ferrée allant vers cette ville, que l'ennemi, sous le commandement du colonel Ségaud, avait mission de défendre. Vers 9 heures 1/2, le général Lamiroux, à ce moment à hauteur de Saint-Léger, reçoit des officiers de hussards l'avis que l'ennemi est signalé à l'est des Trois-Moutiers. Immédiatement, arrêtant sa colonne, le chef de la 35^e brigade déploie deux bataillons du 32^e de ligne, entre les villages de Von et de Beaulieu, afin de reconnaître exactement la position de l'ennemi. Ces deux bataillons envoient des patrouilles de reconnaissance et engagent le combat d'avant-garde.

Bientôt les renseignements recueillis permettent de savoir que l'ennemi occupe les Trois-Moutiers et la hauteur de Bernazé, le moulin de Pied-de-Grue et Saint-Bremond. Tout à coup l'artillerie ennemie, qui jusque-là n'avait tiré qu'un coup de canon toutes les dix minutes, se met à tonner avec précipitation; c'est que les hauteurs du Moulin-à-Vent viennent de se couvrir d'un nuage épais de poussière et que l'artillerie divisionnaire arrive à la hâte soutenir le 32^e, en attendant que l'arrivée du gros de la division permette de commencer l'attaque. Ces douze pièces, habilement dirigées, exécutent deux mises en batterie en plein galop, qui font l'admiration de l'état-major, et aussitôt le combat s'engage entre les deux batteries.

Pendant ce temps, la brigade du général Lourde, qui a quitté la route à La Motte, se dirige à travers champs, sur 3 colonnes, par Bessay et Villeneuve, sur la droite de l'ennemi. C'est de la rapidité de ce mouvement que dépend le succès de l'affaire. La 36^e brigade

quart de lieue de la chaussée; ils avaient jeté un coup d'œil sur le Moulin-Neuf, puis sur Saint-Denis, où l'on prépare le thé Béraud et d'excellents consommés aux volailles! et ils étaient entrés de nouveau dans le chef-lieu du département de l'Ain, où ils n'avaient pas manqué de serrer une dernière fois la main au brave aubergiste chez qui Raoul avait été entouré de tant de soins.

Et maintenant, ils traversaient la ville, franchissaient le faubourg des Halles, puis le faubourg du Jura, et, aux dernières heures du jour, reprenaient la route de Nantua, par laquelle étaient arrivés à Bourg, un peu plus d'un mois auparavant, le major et sa nièce, Tim Snare et Lieschen, cherchant en vain les traces de Raoul Merris fugitif.

Aujourd'hui, il était avec eux. La tristesse et les angoisses des derniers jours étaient oubliées et avaient fait place à la joie et à l'espérance.

Raoul et Polly ne se parlaient guère, se contentant d'écouter en souriant les projets d'avenir et les châteaux en Espagne du digne Macdowal, mais il y avait un langage éloquent dans les regards des deux fiancés, qui ne se quittaient pas, et dans la douce et incessante

marche trop lentement, le 32^e sera obligé de reculer. Aussi, dès 10 heures 1/2, le général Fabre dépêche un maréchal-des-logis de hussards pour avoir des renseignements sur cette marche décisive. Le messenger revient à 11 heures 1/2, et donne de très bonnes nouvelles. Et, en effet, bientôt on peut apercevoir, à plusieurs kilomètres à droite, à travers les haies et les buissons, les lignes nombreuses de la 36^e brigade.

Il est midi, lorsque les premières colonnes débouchent par la Petite-Fête sur la gauche de l'ennemi; des hauteurs du Moulin-à-Vent, le déploiement de cette brigade offre un coup d'œil superbe (opinion exprimée par l'état-major). A perte de vue, on voit les compagnies se fractionner et prendre la formation de combat. Enfin, toute la division est en ligne; le feu reprend toute son intensité; l'attaque poussée vivement détermine l'ennemi, qui a déjà abandonné les Trois-Moutiers, à se replier sur Loudun.

À 4 heures 1/2 seulement, le retrain de la 18^e division et la sonnerie de « cessez le feu » se font entendre.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 14 septembre, à 8 heures 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour: de Tours à Angers exclu: 2^e classe, 9 fr.; 3^e classe, 6 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 15 septembre à 8 heures 30 du soir pour arriver à Tours le lundi à 4 heures 55 du matin.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser le vendredi soir 13 septembre.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 42 septembre 1889.

L'activité du marché est presque exclusivement concentrée sur nos rentes dont les cours progressent sensiblement. Le 3 0/0 monte à 86.25; le 4 1/2 0/0 à 104.57.

Le Crédit Foncier se négocie sur le cours de 4.280. Les obligations à lots des emprunts 1879, 1880 et 1885 dont le public apprécie les garanties ont donné lieu à de bons achats.

L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas se tient à 780.

On traite la Société Générale à 463.75 et la Banque d'Escompte à 512.50.

Le Crédit Lyonnais à 692.50 n'a plus qu'un pas à faire pour atteindre le cours rond de 700; à la première reprise il y parviendra.

La société de Dépôts et Comptes courants se fixe à 595.

Les marchés allemands sont parvenus à arrêter momentanément la baisse de l'Italien. La reprise à laquelle nous assistons est néces-

pression de leurs mains réunies, lorsque la nuit succédant au crépuscule ne leur permit plus de se voir.

— Voyez-vous, disait le major, la félicité ici-bas est pour les amis du calme et de la sollicitude; car le bonheur est l'ennemi des plaisirs bruyants et des enivrements de la foule. La contemplation de la nature, les promenades en compagnie d'une personne aimée, la lecture des auteurs préférés, l'étude et le travail en commun, ont des charmes qui ne laissent rien d'amer au cœur et ne nous trahissent jamais.

Quand le major avait lancé de telles phrases d'un ton sentencieux, il savourait, coup sur coup, plusieurs bouffées de son cigare, en se renversant, les yeux perdus dans la vague, et avec un air de profonde béatitude.

Les amoureux paraissaient l'écouter avec une religieuse attention, tandis qu'en réalité ils ne prêtaient l'oreille qu'à la voix mystérieuse chantant, au fond de leurs âmes, l'hymne ineffable de la passion chaste et sereine et des rêves à l'éternelle douceur...

— Et la richesse, reprenait Macdowal, combien d'hommes en parlent pour la vanter, sans savoir en quoi elle consiste véritablement! Celui qui est habitué à vivre sur le pied de dix

saire; elle va permettre au comptant de vendre, puisque la contre-partie se retrouvera nécessairement dans les rachats des anciens vendeurs.

Le 3 0/0 Portugais s'élève à 67.75. Des arbitrages s'effectuent en faveur de ce titre, au détriment de l'Italien.

Le Panama fait 45 avec des affaires très limitées.

L'action de la Tour Eiffel varie de 660 à 665. Le Crédit Provincial a esquissé aujourd'hui un léger mouvement de hausse qui semble devoir se poursuivre.

L'obligation 5 0/0 des Chemins de fer de Santa-Fé se cote à 394. Ce titre constitue un placement recommandable et particulièrement avantageux.

Place à la gaieté.

Les Ventes, C^o de Marigné (Sarthe), le 1^{er} juin 1889.

Ma femme souffrait de *maux d'estomac*, de *coliques* et de *manque d'appétit*; depuis qu'elle fait usage de vos bonnes *Pilules Suisses* à 1 fr. 50 la boîte, tous les maux ont disparu pour faire place à la gaieté; la force et l'appétit lui sont revenus promptement.

(Sig. lég.)

L. BELLANGER.

GRANDE ENTREPRISE

DE VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,
Faites avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 1.50 le litre.
Montpellier, 47 — 1.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.

Verre compris.

Nous engageons nos lecteurs commerçants à aller voir la brillante collection de la Savonnerie Maubert, 4, rue du Caire, Paris, et surtout son nouveau savon N^o 88 Pompador aux fleurs fraîches. Nous déclarons que jamais on n'a produit plus beau, plus fin et de meilleur goût.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

mille livres sterling par an, et qui possède tout juste le capital de cette somme, est moins riche que celui qui, n'ayant que dix ou vingt mille francs de rentes, en dépense la moitié ou le quart chaque année. Ce dernier peut satisfaire ses moindres fantaisies, tandis que l'autre trouve à peine dans ses revenus de quoi faire l'aumône. La sagesse, dans l'opulence, consiste à équilibrer son budget de façon à avoir toujours trop d'argent. C'est une folie de penser que l'économie de demain comblera les vides d'aujourd'hui. D'ailleurs, l'homme raisonnable a peu de besoins réels qu'une fortune modeste ne puisse satisfaire; ce qui nous ruine, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est le superflu, c'est le luxe, c'est le désir de paraître, qui, peu à peu, devient une habitude, et finit par passer à l'état de nécessité impérieuse, absolue... Quant à moi, mes chers enfants, j'ai suivi la méthode inverse, et m'en trouve on ne peut mieux: j'ai, à cette heure, tout près de quatre cent mille francs de rente, et je n'en dépense pas deux cent mille... aussi n'ai-je pas grand mérite à faire du bien aux pauvres.

Et le major poussa un formidable éclat de rire à cette conclusion inattendue.

(A suivre.)

FAILLITE LÉGER-GAUBAIS
Par jugement en date du 6 septembre 1889, le Tribunal a déclaré closes, pour insuffisance d'actif, les opérations de la faillite du sieur Léger-Gaudais, mercier à Montreuil-Bellay.

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE, Et de M^e VERLET, notaire à Fontevault.

VENTE Aux enchères publiques.

Le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1889, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e VERLET, notaire à Fontevault, D'UNE

MAISON Sise au lieu appelé l'Ile-de-Montra-vers, quartier des Roches de Fontevault.

Mise à prix : 8,000 fr. S'adresser, pour renseignements, à M^e VERLET, notaire à Fontevault. Pour insertion sommaire, (727) ANDRÉ POPIN.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE à l'amiable

Une jolie petite propriété Située au Clos-Violette, commune de Saumur, Avec maison, cave, pressoir, vigne et jardin, le tout clos de murs, d'une superficie d'environ 30 ares, joignant d'un côté M. Galbrun, d'autre côté la nouvelle route de Fontevault, et d'un bout M. Boret. S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (706)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A l'amiable

UN PRÉ, situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, nommé le Pré-Piron, contenant environ cinquante-cinq ares y compris une douve, joignant d'un côté le fossé Chanvriier, d'autre côté la prairie du Godet et M. Bouvet, d'un bout le Thonet, et d'autre bout M. Avenier et autres. S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (705)

A VENDRE Grand Établissement AVEC VENDANGEOIR

A l'usage du commerce de vin de Champagne, à Pierry, près Épernay (Marne). S'adresser à M. PORQUET, propriétaire à Pierry, et à M^e PISSIER, notaire à Saint-Martin-d'Ablois (Marne). (715)

A Louer présentement MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

GRAND APPARTEMENT Au premier étage, Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Au 2^e étage, mansarde. Cave, eau de Loire et gaz. S'adresser rue de Poitiers, 46.

A Louer présentement UNE BELLE MAISON

AVEC GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN, Située rue Fardeau, 26. S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Comptoir patriotique J. DELAGE

12, RUE SAINT-NICOLAS, 12 SAUMUR Spécialité de vins naturels à emporter : Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre. Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

VINS FINS Bordeaux, Madère, Frontignan et Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille. Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis 1 fr. 25 le litre. Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Cognac, depuis 1 fr. 50 le litre. Sirops de toutes sortes, 1^{er} choix, depuis 1 fr. 50. Liqueurs de toutes sortes, depuis 1 fr. 25. Liqueurs des premières marques à des prix exceptionnels de bon marché. VENTE SUR LE COMPTOIR Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10. Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette, Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10. Absinthe ordinaire, 0 fr. 15. Absinthe Pernod, 0 fr. 20. Vermouth, Madère, Malaga, Frontignan, le petit verre, 0 fr. 15. Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

UN CULTIVATEUR marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (716)

A vendre à Périgueux

Une IMPORTANTE IMPRIMERIE Comprenant, outre l'immeuble dans lequel elle s'exploite : 1^o Un matériel considérable, avec ateliers de typographie, de lithographie, d'autographie, de clicherie, de reliure, etc ; 2^o Cinq presses typographiques dont deux à retiration, et deux presses lithographiques, toutes mues par la vapeur ; 3^o Une minerve et plusieurs presses à bras ; 4^o Machines à rogner et à safiner ; 5^o Un journal quotidien, format des grands journaux de Paris, ayant 62 ans d'existence, et jouissant d'une grande influence politique dans le département. Pour le prix et les conditions de vente, s'adresser à M. LAPORTE, directeur de l'ancienne imprimerie Dupont et C^{ie}, rue Taillefer, à Périgueux (Dordogne).

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890 Habitée par M. MINDET, employé receveur à la gare l'Orléans, route de Rouen, 21. S'adresser à M. JULES LEBGEUF, à Brain-sur-Allonnes. (657)

VIN DE QUINQUINA Phosphaté à la Coca du Pérou du D^r VIAULD Le plus efficace et le plus agréable des toniques. Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR PILLET-BERSOULLÉ, S^r Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie. Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes. 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et location de Pianos. La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO CHIRURGIEN-DENTISTE 68, Quai de Limoges SAUMUR Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS -- SAUMUR -- BORDEAUX

Table of train schedules for Paris - Saumur - Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Niort, Thouars, Saumur, and Bordeaux with departure and arrival times.

BORDEAUX -- SAUMUR -- PARIS

Table of train schedules for Bordeaux - Saumur - Paris line, including stations like Bordeaux, Saumur, Niort, Thouars, and Paris.

SAUMUR -- PORT-BOULET -- CHINON

Table of train schedules for Saumur - Port-Boulet - Chinon line.

POITIERS -- MONTEUIL -- DOUÉ -- ANGERS

Table of train schedules for Poitiers - Montreuil - Doué - Angers line.

ANGERS -- DOUÉ -- MONTEUIL -- POITIERS

Table of train schedules for Angers - Doué - Montreuil - Poitiers line.

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES -- ANGERS -- SAUMUR -- TOURS -- PARIS

Table of train schedules for Nantes - Angers - Saumur - Tours - Paris line, including stations like Nantes, Angers, Saumur, Tours, and Paris.

SAUMUR -- LA FLECHE

Table of train schedules for Saumur - La Flèche line.